3me Année. — N° 36. PARAIT LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1887.

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que SISTERON-JOURNAL est en vente :

Chez Madame ANDRÉJOL, kiosque, 30, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.

Le Numéro : 5 Centimes

SYMPTOMES RASSURANTS

—

La session d'Août des Conseils généraux est maintenant à peu près terminée. Les renseignements qui nous parviennent des départements nous apprennent que partout l'accord s'est maintenu et qu'il y a eu fort peu de dissidences même au point de vue politique.

Ce n'est pas cependant que toutes les opinions soient uniformes ; Ils sont nombreux encore parmi les Conseillers généraux ceux qui conservent au fond du cœur des espérances, pour ne pas dire des chimères monarchiques ; mais, parmi ces réactionnaires de conviction, il y en a qui réfléchissent et qui se sont rendu compte que ce serait perdre son temps que d'aller contre l'opinion du pays.

Ils se sont aperçus que, quoique élus, ils seraient désormais impuissants à vouloir faire prévaloir leurs idées personnelles contre celles de la majorité de leurs électeurs, franchement ralliés à la République. Renfermant alors au fond de leur cœur leurs préférences intimes, ils se sont décidés, pour conserver la confiance de leurs mandants, à gouverner selon leur désir et dans l'intérêt du Pays.

La division n'existe plus aujourd'hui qu'entre les républicains et c'est là où le gouvernement rencontrera encore quelques difficultés. Mais grâce à son habileté et à sa sagesse, nous croyons qu'il saura les surmonter. Par une conduite prudente et ferme, par une sage substitution des lois de réformes aux questions de politique irritante, il ramènera la confiance dans le Pays, en même temps qu'il fera la conciliation à la Chambre en appelant à lui toutes les bonnes volontés, en respectant toutes les convictions, n'exigeant de chacun que l'obéissance aux lois.

Il est sûr d'avoir pour lui le Pays ; c'est un *criterium* souverain, que ces manifestations qui se produisent depuis quelque temps sur tous les points du territoire.

Pour ne citer qu'un exemple d'hier, n'est-elle pas bien significative cette mésaventure de M. Andrieux, qui avait tenté d'organiser une conférence à Manosque.

La réunion mal disposée en faveur des opposants systématiques, l'a interrompu et le député n'a pas pu continuer son discours. C'est un signe des temps ; le vent est à la concorde, l'extrême Gauche n'est pas en faveur.

Les Réformes Pratiques

—

Tandis que la plupart de nos confrères passent le temps des vacances à épiloguer sur l'attitude probable de tel ou tel groupe parlementaire à l'égard du Ministère, ce dernier sans se préoccuper davantage des intrigues qu'on cherchera à créer par des équivoques, poursuit toujours l'étude des réformes économiques qui doivent alléger le budget.

Le budget ordinaire est arrêté avec 80 millions d'économies, mais il reste à équilibrer le budget extraordinaire de 1888 qui se boucle par 122,205,000 fr. dont 91,500,000 fr. pour la guerre et 30,705,000 fr. pour la marine. Ces chiffres sont définitivement arrêtés.

Le Ministre des Finances pour équilibrer ce budget se servirait de l'autorisation qu'il a obtenue des Chambres, de faire la conversion du 4 1/2 en 3 0/0. Entendons-nous, il ne s'agit pas du 4 1/2 nouveau créé par la loi du 27 avril 1883, et qui est à l'abri de toute conversion obligatoire pendant sept années encore. Il s'agit du fonds créé par le décret du 14 mars 1852 et qui figure au Grand-Livre de la Dette publique pour une annuité de 37,212,534 francs ce qui correspond en capital au taux actuel de la rente à 800 millions environ.

Pour arriver à cette conversion, le Ministre des Finances ferait un simple échange de titre de 4 1/2 ancien en 3 0/0. La conversion se ferait en capital au lieu de se faire en annuités. Etant admis qu'on laisserait figurer au budget une annuité de 37 millions, le Trésor bénéficierait immédiatement de l'augmentation de capital résultant de la conversion du type de rente correspondant.

L'échange du titre une fois accompli, il resterait dans les caisses du Trésor un reliquat disponible de 170 millions qui pourrait être utilisé pour le budget extraordinaire de 1888.

Cette combinaison à laquelle le Ministre paraît devoir s'arrêter n'est pas définitive, il doit la mûrir encore avant de la soumettre à la Chambre dès la rentrée.

Mais on ne peut pas sortir de cette proposition : équilibrer le budget, sans qu'il en coûte aux contribuables.

AUX CITOYENS MORTS POUR ELLE !!

la Patrie Reconnaissante

—

Par lettre-patente, en date du mois d'octobre 1777, une pension de 1,000 francs fut accordée à la famille d'**Assas**, en récompense du dévoûment héroïque du Chevalier d'**Assas**, capitaine au Régiment d'Auvergne.

La loi du 22 août 1790, déclara que cette pension serait maintenue dans son intégralité.

En 1815, la pension fut remise sur la tête de Jean-François d'**Assas**, second neveu du Chevalier.

En 1850, elle passa sur le fils unique de celui-ci.

Enfin, par un décret récent du Président de la République, elle est attribuée aujourd'hui à M. Eugène-Marie-Louis d'**Assas**, né le 20 février 1850, à Montpellier, fils unique du précédent.

Au Piquet

—

On nous consulte au sujet d'un coup de piquet. N'étant pas maître ès-piquet, nous fourrons notre appendice nasal dans un bouquin *ad hoc* et après avoir subrepticement humé une pincée de cette excellente poudre de Jean Nicot, nous croyons être à même de résoudre la question pendante.

Voici le cas : Dans une partie à 4, deux joueurs sont arrivés à 149 : ont finit en 150 ; les adversaires n'ont que 143. On donne et les premiers à jouer n'ayant ni point, ni tierce, ni chopine, prétendent dire un en jouant et avoir gagné. Les autres s'empressent de dire : « Pas de ça Lisette ! halte là ; 4 du point, deux tierces 10 et 3 valets 13, nous avons gagné. — Et non. — Et si. — N'avons nous pas dit un ? — Laissez-nous accuser d'abord ce que nous avons en main et vous compterez après, un, en jouant. — Non, c'est à nous de partir. — Et patati, et patata, la discussion continue sans que les parties puissent tomber d'accord. Les bocks eux mêmes restent muets en face de la difficulté. On convient cependant de s'en rapporter aux règles établies. Or il résulte des recherches que nous venons de faire que le point se compte d'abord, les séquences, tierces, quartes, quintes, etc., ensuite. Messieurs des 149 ont donc fort bel et bien perdu. Nous les condamnons aux dépens et à une pinte en sus pour frais d'instrumentation.

PIQUETON II.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

SISTERON

—

Les chasseurs se lamentent, la plupart rentrent régulièrement bredouilles tous les soirs et finissent par avoir de graves soupçons sur leur adresse.

Nous découpons dans le *Mémorial d'Aix*, une amusante tirade qui les consolera un peu de leur déconvenue quotidienne.

Depuis l'ouverture de la chasse, les descendants de Nemrod les plus expérimentés ainsi que les disciples de Saint-Hubert les plus nôvices, se plaignent de ne pas tuer du gibier, gémissent sur cette déveine persistante. Ils mirent avec la plus grande attention ; le coup de fusil part ; le volatile s'envole, le quadrupède court de plus belle, laissant à sa place un tourbillon de plumes ou de poils que le vent emporte aussitôt. Comme tout a une cause, on attribue cette malechance à la mauvaise qualité de la poudre fabriquée et vendue par le gouvernement qui la fait payer assez cher pour qu'elle soit de bonne qualité.

Nous croyons cette supposition d'autant plus vraie, que le tireur ajuste bien et atteint le lapin ou le perdreau, mais sans pouvoir le mettre dans sa gibecière. Pourquoi cette anomalie ? D'où vient cette inconséquence ? Pourquoi les manufactures de l'Etat produisent-elles de la poudre qui manque ainsi aux conditions auxquelles elle est destinée ? On ne saurait penser que c'est par ignorance et manque de

© VILLE DE SISTERON

connaissances chimiques, car les poudreries sont dirigées par des praticiens dont la spécialité et l'habileté ne sauraient être suspectées.

Alors que croire, diriez-vous ? Nous allons dénoncer le fin mot de la chose. C'est par ordre qu'on élabore de la poudre et manquant de la force d'expansion qu'elle doit avoir.

On ne cesse de se plaindre des mécomptes de l'Agriculture, livrée aux ravages des insectes que laisse pulluler d'une manière trop considérable le manque de gibier insectivore. Ces doléances ne sont que trop justes et ont attiré la légitime attention du gouvernement. D'un autre côté, l'Etat et les communes trouvent dans le produit des permis de chasse, un rendement qui alimente leur budget et dont l'habitude est devenue pour eux une seconde nature. Comment concilier ces intérêts opposés ? Il faut protéger l'agriculture, cette mère nourricière, et les chasseurs, cette poule aux œufs d'or.

S'il est avec le ciel des accommodements, les habiles en trouvent toujours pour tout. Un fin politique a trouvé le moyen de ménager la chèvre et le chou. Faisons fabriquer, a-t-il dit, de la poudre qui ne tue pas ou qui ne tue que par erreur. L'agriculture sera contente de voir les chasseurs battre les buissons, quoique d'une façon négative, et les communes éprouveront l'indicible satisfaction de remplir leur caisse avec l'argent des permis.

Voilà comme quoi a été inventée, perfectionnée et répandue la *poudre conservatrice* du gibier.

—

Musique. — Demain au Kiosque la Société Musicale se fera entendre.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés :

1. *Allegro.* . . . . . DESORMES.
2. Fantaisie sur la *Mascotte*
3. *Diamants du Cœur* (Val.) KLEIN.
4. Grande Marche. . . . . DESORMES.
5. *Courses de Longchamps*, (galop).

—

A l'Alcazar Lyrique, La troupe est entièrement renouvelée. Ce soir ont lieu les débuts de Mlle Dério, comique excentrique; de Mlle Verdue, romancière et de Mr Morère comique (genre Ouvrard). Nous rendrons compte samedi prochain des débuts de ces artistes.

—

Bien des fois déjà nous avons constaté dans le journal, l'insuffisance des aboutissants à notre place du marché. Cette insuffisance se fait sentir surtout les jours de foire ou les voitures et charrettes qui arrivent de toute part produisent un encombrement qui n'est pas sans danger.

Le jour de la foire de la St-Barthélemy la mule de Meyssonnier de Ribiers, attachée derrière sa voiture, a administré un maître coup de pied au côté à Pelestor de Sourribes. L'affluence des étrangers et des véhicules était telle ce jour-là, qu'il est extraordinaire qu'il n'y ait pas eu d'accidents plus graves à signaler.

Comme affaires, vendeurs et acheteurs n'ont eu qu'à se louer des transactions qui se sont opérées.

—

Avis. — Messieurs les marchands de chevaux et éleveurs sont prévenus que la Commission de remonte de la 15me Légion, bis, de Gendarmerie, se réunira le 10 septembre prochain, à 8 heures du matin à la Caserne de Gendarmerie à Nice, pour procéder à l'achat de 15 à 20 chevaux

Les chevaux présentés devront être âgés de 4 à 8 ans et avoir de 1 m. 52 à 1 m. 60 de taille.

—

Il est rappelé aux dépositaires et à tous les propriétaires que les demandes à fournir pour obtenir l'autorisation de sucrer leurs vendanges doivent être établies sur papier timbré et contenir les indications suivantes :

1° Nom, qualité et demeure des demandeurs ;

2° Quantité de vin ou de vendanges pour laquelle le sucrage est demandé.

3° Poids approximatif du sucre à mettre en œuvre ;

4° Désignation du lieu où les requérants désirent procéder à l'opération.

ÉTAT-CIVIL

Du 27 au 3 Septembre 1887

NAISSANCES

Latil Marthe-Augustine.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre M. Silvestre Lucien-Ferdinand, et Mlle Gravoulet Sophie.

DÉCÈS

Silvestre Armand âgé de 8 mois — Bonnefoy Germain âgé de 13 mois — Allibert Marie âgée de 10 mois — Cochet Emile-Léon âgé de 1 mois.

A NOS LECTEURS !

—

Beaucoup de nos lecteurs se rappellent sans doute avoir reçu l'année dernière un petit almanach illustré, édité par la maison des Pilules Suisses et donné gratuitement par les pharmaciens. Aujourd'hui la même maison nous envoie son nouvel Almanach pour 1888, qui est bien supérieur à celui de l'année dernière ; en 64 pages, il donne une foule de renseignements utiles, de bons mots, une quarantaine d'illustrations, entre autres la Tour Eiffel, l'incendie de l'Opéra-Comique, etc. Nous remarquons encore un article curieux sur l'art de lire dans la main ; comme utilité, l'indication de toutes les foires et marchés de notre région, et, comme originalité, une cinquantaine de signatures photographiées prises parmi les milliers de personnes qui ont voulu attester en faveur des Pilules Suisses, ce remède qui est avec raison si populaire. La couverture et l'impression, qui ne laissent rien à désirer, font honneur à une des premières maisons de Paris. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur signalant l'apparition de cet Almanach utile et amusant, et ils feront bien de s'en réserver un exemplaire en le demandant de suite à leur pharmacien.

FORCALQUIER

—

Notre dernier marché de lundi n'a amené dans notre localité qu'une très faible quantité d'étrangers ; aussi les affaires traitées ont été peu nombreuses ; cela tient au rapprochement du dit marché et de la foire tenue le 22 Août.

A cette occasion de marché : Pourquoi la police de nos foires et marchés n'est elle pas la même que celle établie partout ailleurs ?. Dans tous les pays de quelque importance il est prescrit que les revendeurs et marchands en gros ne peuvent faire leurs achats avant telle heure ; 11 h. du matin ordinairement et pour ce, il est placé dans un des endroits les plus apparents de la place où se fait la vente des légumes, denrées, volailles et gibier, un drapeau rappelant au public la mesure prescrite.

Cette prescription, a pour but d'empêcher l'invasion des marchands en gros et des accapareurs et de permettre aux consommateurs de faire avant tout et paisiblement leurs approvisionnements sans influence aucune de ces derniers.

Nous ne croyons pas à toute l'efficacité de cette mesure, mais nous espérons néanmoins qu'elle pourrait apporter un bon résultat et un bien être aux habitants de notre cité.

Nous estimons que notre honorable édilité municipale sera de notre avis et prendra au plutôt les dispositions nécessaires pour en assurer l'exécution.

LAMBRUISSE

—

La fête locale qui a eu lieu le 15 Août dernier, a été cette année tout à fait brillante. De nombreux étrangers s'était donné rendez-vous dans notre pays où la jeunesse avait organisé de concert avec la mairie toute sorte de distractions.

Nous avons particulièrement remarqué la bravade, en tête de laquelle se trouvait un superbe tambour-major, les citoyens Jean-Baptiste-Paul qui malgré ses 93 ans exempt d'infirmité portait très crânement le costume traditionnel guêtes, culottes courtes, tunique et bonnet à poil. Nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'on le voit longtemps encore le premier de notre milice Lambruisienne.

ETUDE
DE
Mr Ernest RÉMUSAT
Docteur en Droit, Avoué
à Sisteron

—

VENTE

SUR

SURENCHÈRE

Après vente de Biens de Mineurs

—

Il sera procédé le MERCREDI VINGT-UN, SEPTEMBRE MIL HUIT CENT QUATRE-VINT-SEPT à neuf heures du matin, au Palais de Justice de Sisteron et devant M. Girard juge au Tribunal à ces fins commis à la vente aux enchères publiques des immeubles suivants, situés sur le territoire de la commune de l'Escale, canton de Volonne, arrondissement de Sisteron, B.-Alpes.

Désignation des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Un domaine appelé *le Tholouet* composé de bâtiment, terre labourable et arrosable et vague avec une belle source d'une contenance de cinq hectares vingt-cinq ares,

Mise à prix : Cent dix-sept francs,

ci . . . . . 117 fr. »

DEUXIÈME LOT

Terre labourable, située au quartier de *l'Auche*, d'une contenance de quatre hectares environ, touchant Blanc et Gallissian.

Mise à prix Onze francs soixante-dix centimes.

ci. . . . . 11 fr. 70

TROISIÈME LOT

Labour et vague, situé au quartier de *l'Auche* et appelé Champ-de-l'Aire, touchant Gassend et le chemin.

Mise à prix : quarante-un francs,

ci. . . . . 41 fr. «

QUATRIÈME LOT

Olivette, vague et bois, quartier du *Fournas*, d'une contenance de vingt-huit ares environ, touchant la commune Aicarez et Plat.

Mise a prix : Onze francs soixante-dix centimes

ci . . . . . 11 fr. 70

CINQUIÈME LOT

Bois au quartier de la *Rouerie*, d'une contenance de deux hectares environ, touchant la commune

Mise a prix dix-huit francs

ci . . . . . 18 fr. »

SIXIÈME LOT

La moitié d'un bois, située au même quartier d'une contenance de cinq hectares environ

Mise a prix Onze francs soixante-dix centimes

ci . . . . . 11 fr. 70

SEPTIÈME LOT

Labour et amandiers au quartier de *Vière* ou *Villevielle*, dit la Gasparde, touchant la route, Treichaud et Donnet

Mise a prix Onze francs soixante-dix centimes

ci . . . . . 11 fr. 70

HUITIÈME LOT

Quelques petits coins de terre et sols de divers bâtiments démolis à *Vière* ou *Villevielle* sans valeur et ne formant qu'un lot.

Mise a prix Onze francs-soixante-dix centimes

ci . . . . . 11 fr 70

Ces immeubles dépendent de la succession de la dame Blanc, née Delaye et dont le sieur Chateauneuf Célestin père était un propriétaire.

Ils appartiennent, pour la nue-propriété aux mineurs Chateauneuf qui les ont recueillis dans la succession bénéficiaire de leur père Célestin Chateaneuf.

La vente en a été autorisée par délibération du Conseil de famille des dits mineurs, prise sous la présidence de M. le Juge de paix du canton de Volonne, le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-sept, homologué, par jugement du Tribunal civil de Sisteron du treize juillet dernier.

Cette vente a été poursuivie a la requête de dame Irma Richaud, veuve de Célestin Chateauneuf, demeurant à Chateau-Arnoux, tutrice légale de ses enfants mineurs.

A l'audience du vingt-quatre août dernier, les immeubles dont s'agit ont été adjugés, savoir :

Le premier lot au sieur Blanc Henri Pierre à l'Escale, au prix de Cent francs pour la constitution de Mr Estays.

Le 2e lot, au prix de dix francs, audit Blanc Henri, sous la même constitution.

Le 3e lot, au prix de trente-cinq francs à Mr Charnier qui a déclaré avoir enchéri pour le compte du sieur Avril Joseph fils propriétaire à l'Escale.

Le 4e lot, au prix de dix francs, au sieur Heyriès Marius, propriétaire à l'Escale, sous la constitution de Mr Estays,

Le 5e lot, au sieur Barbe Charles, propriétaire, à l'Escale, au prix de quinze francs sous la même constitution.

Le 6e lot au prix de dix francs, au sieur Blanc Henri prénomé sous la même constitution.

Le 7e lot, au prix de dix francs, au sieur Trichaud Joseph de l'Escale, sous la constitution de Mr Estays,

Le 8e lot, au prix de dix francs au dit Trichaud Joseph, sous la même constitution.

Mais suivant acte du Greffe, en date du vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt sept, enregistré expédié et dénoncé conformément à la loi, le sieur Mouranchon Albert Isidore, négociant à l'Escale, a surenchéri du sixième les immeubles ci-dessus désignés et a constitué pour avoué Mr Ernest Rémusat.

Ensuite de cette surenchère les immeubles dont s'agit seront de nouveau adjugés au jour lieu et heure ci-dessus indiqués et sur les mises à prix ci-dessus fixées.

Cette vente aura lieu en présence du sieur Cuchet Séraphin, propriétaire à Chateau-Arnoux, subrogé-tuteur des mineurs Chateauneuf.

l'Avoué poursuivant
E. RÉMUSAT.

Enregistré a Sisteron le premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, folio 89 recto case 9. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

© VILLE DE SISTERON

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 31 Août 1887.

Le marché est moins animé : 3 0[0 81.93 ; 4 1[2 0[0 108.35.

L'action du *Crédit Foncier* se négocie à 1352. Les obligations foncieres et communales ont été l'objet de transactions suivies notamment celles des emprunts 1879 et 1880 qui n'ont pas encore atteint le pair et laissent une marge de hausse suffisante.

La *Société Générale* se maintient solidement à 455.

La *Banque d'Escompte* est demandée à 469, les tendances continuent à porter ce titre vers le pair.

Les *Dépôts et Comptes Courants* sont stationnaires à 600.

L'Urbaine- Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. net d'impôt. Son système d'Assurances complementaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus appréciée des classes laborieuses.

Les polices A. B, de *l'Assurance Financière* sont très recherchées par les petits capitalistes en raison de leur prix d'achat peu élevé et de leur intérêt très rénumérateur de 5 0[0.

L'action de *Panama* s'échange trés couramment à 368. Les obligations des diverses séries sont très demandées.

La *Société Russe et franco-belges des Pétroles de Kondako* prépare une emission de 10.000 obligations de 100 fr. rapportant 25 fr. d'intérêt annuel. Le prix d'émission est de 450 fr.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

O DYSPEPSIQUES

pourquoi ne buvez-vous pas les **Eaux de Brides** (Savoie)? Gubler les recommande dans cette maladie.

En effet, ces eaux, prises à **petite dose**, sont **toniques** et **apéritives**, elles excitent les sécrétions des glandes de l'estomac, accroissent l'activité fonctionnelle de l'estomac et des intestins, et favorisent en général le travail de la digestion ; **à plus forte dose**, elles deviennent laxatives et purgatives, sans produire ni douleur ni fatigue, ce qui permet d'en combiner l'emploi journalier pendant longtemps.

Dr JEAN ROBERT.

OBÉSITÉ

Autrefois les personnes qui désiraient maigrir allaient en Allemagne. Le professeur Gubler, dans son cours sur l'emploi des eaux minérales, a prouvé que, dans cette maladie, la France pouvait rivaliser avec succés contre les stations d'Outre-Rhin.

Aussi, actuellement, les malades qui désirent se débarrasser de leur excés d'embonpoint se rendent à **Brides-les-Bains**, en Savoie. Les résultats qu'ils y obtiennent sont des plus satisfaisants, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux procédés rigoureux usités en Allemagne.

Dr JEAN ROBERT.

Connaissances utiles

Pour enlever les taches de vin, de fruits, etc., sur le linge, rien ne peut être comparé à l'eau de Javel, dont l'action est instantanée. Mais cet eau de javel, comme on la fabriquait il y a quelques années, avait d'assez graves défauts : 1° Sa faible richesse en principes décolorants rendait son transport trop onéreux. 2° La grande quantité d'eau qu'elle contenait gelait en hiver et faisait éclater les bouteilles. 3° Elle renfermait un grand excés de principes corrosifs qui altéraient promptement le linge. De là la répugnance des bonnes ménagères pour un produit que rien, cependant, ne peut remplacer.

Pour obvier à ces inconvénients, M. Cotelle, chimiste à Ponthierry (S.-et-M.), inventa un produit très concentré et débarrassé de tous principes corrosifs, auquel il donna le nom d'*Extrait d'eau de Javel*.

Ce produit étant 20 fois plus fort que l'eau de Javel ordinaire, peut être transporté à peu de frais à toutes distances, et il suffit d'y ajouter 20 fois son volume d'eau au moment de s'en servir. En outre, il ne gèle pas par les plus grands froids. Enfin avantage inestimable, l'Extrait d'eau de Javel est dépourvu de tous principes corrosifs, de telle sorte que l'eau de Javel faite avec l'Extrait blanchit merveilleusement le linge, mais ne le « brûle pas » comme le faisait l'ancienne eau de Javel. — Aussi la consommation de l'eau de Javel a-t-elle triplé en France depuis l'invention de l'Extrait.

Ce succès devait naturellement faire surgir de nombreuses imitations. Mais les imitateurs ont cru avoir atteint leur but en faisant de l'eau de Javel concentrée, aussi forte que l'Extrait Cotelle..., et ils ont négligé d'éliminer les corps nuisibles qui brûlent le linge.

Il est donc indispensable de ne pas confondre l'*Extrait Cotelle* avec l'eau de Javelle concentrée, que l'on trouve aujourd'hui sous différents noms dans le commerce, et pour cela il faut exiger la signature A. Cotelle sur l'étiquette et sur le cachet en cire rouge dont les flacons d'Extrait sont revêtus.

On trouve « l'Extrait d'eau de Javel » chez A. Cotelle, chimiste manufacturier à Ponthierry (Seine-et-Marne), et aussi dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et de droguerie.

LA LIBERTINE

Parmi les liqueurs à la mode il en est une qui se recommande particulièrement aux amateurs soucieux de leur santé,

c'est la LIBERTINE

L'origine de cette liqueur précieuse remonte aux temps les plus reculés. Les anciens en faisaient usage fréquemment, et même quelques souverains de l'empire Romain rendirent des édits pour en prescrire la consommation dans leurs Etats, afin de réconforter des générations qui avaient été épuisés par les guerres puniques.

Composée de plantes asiatiques, *la Libertine* est légérement excitante; elle est l'adjuvant indispensable à l'équilibre d'une bonne santé : forts et faibles se trouveront bien d'en prendre souvent.

Dans ces dernières années, plusieurs sociétés savantes, ont expérimenté les vertus de *la Libertine*; aussi nous présentons cette *très ancienne* liqueur avec confiance. La recette qui a été remise à MM. Givaudan frére par un savant archéologue, a été scrupuleusement étudiée, et la liquenr revifiante est désormais réalisée. (*Voir aux annonces*).

Toutes les maladies du foie et des reins ont pour spécifique infaillible le Hop-Bitters. Il se vend en bouteilles carrées avec étiquettes l'une blanche, l'autre jaune, et a pour marque deposée une grappe de houblon couleur verte. Demandez le prospectus au pharmacien.

M.

Je souffre depuis sept ans d'une maladie de l'estomac et du foie, j'ai suivi tous les traitements possibles, et aucun ne m'a rendu la santé. Le Hop-Bitters, que je prends depuis deux semaines, m'a rendu l'appétit, les forces reviennent enfin; il y a en moi un mieux très-sensible, et il me semble que je suis déjà guéri. Veuillez m'envoyer, etc.

Léon ROLIOT
Passage de Lagny.

Paris, 17 novembre 1883

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie**. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriees** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

SI VOUS VOULEZ

DE LA

BONNE CHAUSSURE

RÉUNISSANT

ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ et BON MARCHÉ

sur Commande et à la Confection

adressez-vous

chez M. VIDAL

Traverse de la Place

SISTERON

VINS A VENDRE

S'adresser au Docteur BUÈS

à SISTERON

SALON DE COIFFURE

pour Mariages et Soirées

Mme MAUREL

Coiffeuse pour dames

rue droite, à SISTERON

Mme MAUREL, sortant d'un des principaux salons de coiffure de Marseille, donne tous ses soins aux coiffures, que la mode a nouvellement créées.

Prix des Abonnements 2.50 et 3 fr.

A LOUER à la St-Michel

en Totalité ou en Partie

AU CASINO TOURRÈS

2me étage avec balcon sur la façade principale;

3me étage et caves.

On préfèrerait louer le tout a un seul, avec réduction de prix.

S'adresser à M. J. Tourrès, Buvette du plateau de Longchamps, Marseille, ou à M. Benonin Reynaud M. de cuirs rue Saunerie à Sisteron.

M. TERCIDE OUSTRIC

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE

1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin*, 1

Recevra à Digne, 9, rue du Pied de Ville, 9 du 5 Août prochain au 30 inclusivement.

A LOUER

A ST-MICHEL

BOULANGERIE

Très bien achalandée située dans le *quartier le plus commercant*

S'adresser au bureau du Journal

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT

DE

Pendules. Réveille-Matin et Montres

EN TOUS GENRES

BIJOUX OR & ARGENT

Spécialité de Pierres de Digne

ARTICLES DE MARIAGE

—o—

E. Chauvin

RUE DROITE, SISTERON

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Des Basses-Alpes

PAR

M. FERDINAND TARTANSON

Chef de Bureau à la Préfecture des Basses-Alpes

Secrétaire-Rédacteur du Conseil général et de la Commission départemental

Prix : DEUX francs

—o—

DEMANDEZ

LA LIBERTINE

Liqueur Reconstituante et Digestive

DE

GIVAUDAN FRÈRES

A VOIRON (Isère)

Exposition Internationale de Lyon, *seule Maison ayant obtenu les trois Récompenses*, médaille d'or de 1re classe, *Pour la LIBERTINE*, couronne civique et grand diplôme d'honneur. *pour l'Ensemble des produits.*

Se trouve dans les principaux Cafés

ASSORTIMENT COMPLET

DE

VIGNES AMÉRICAINES

FRANÇAISES

ET FRANCO-AMÉRICAINES

Jacquez raciné,
Riparia raciné, Othello, petit Bouchet raciné,
Aramon raciné et autres espèces.

S'adresser à **M. Adolphe JOURDAN** pépiniériste à Forcalquier.

LA BOURSE SANS RISQUES

par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750fr. de BÉNÉFICES avec 152fr.

en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

700fr. de BÉNÉFICES avec 75fr.

par un achat immédiat d'EGYPTIENNES UNIFIÉES à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* **SCIENCES ÉCONOMIQUES** *(2e année)*, 28, Rue St-Lazare, PARIS.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN

© VILLE DE SISTERON

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^cies.

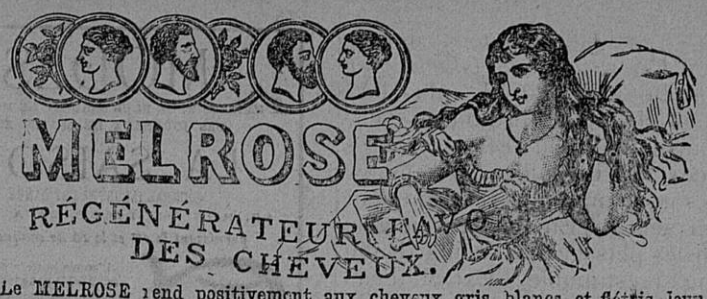

Le **MELROSE** rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

POMPES BROQUET*

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES, *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco du Catalogue.

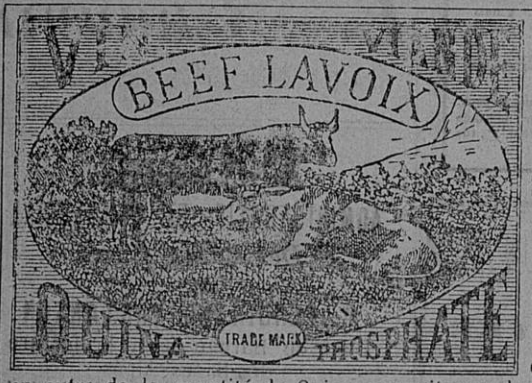

Les principes solubles de la viande constituent l'aliment par excellence des malades et des convalescents, et le

BEEF-LAVOIX

qui est absorbé facilement par les estomacs les plus récalcitrants, contient, par litre, les principes solubles de 1k,090 de viande maigre de bœuf premier choix, en outre de la quantité de Quina prescrite par les formulaires officiels et du Phosphate de chaux si utile pour la formation normale et la consolidation des os. Il est le remède le plus efficace pour guérir promptement la **Scrofule**, le **Lymphatisme**, l'**Anémie**, la **Dyspepsie**, la **Gastralgie**, la **Chlorose**, l'**Atrophie musculaire**, la **Tuberculose**, toutes les maladies des os. Il convient particulièrement aux phtisiques, aux enfants débiles, aux jeunes filles maladives, aux jeunes mères languissantes, à toutes les constitutions affaiblies ou délabrées, aux vieillards, aux convalescents, aux blessés.

Il donne la fraîcheur au teint, la vigueur aux muscles, la richesse au sang, la force et la santé. Nous avons pour l'attester les milliers de médecins qui le prescrivent et toutes les personnes qui en ont fait usage.

Il se prend avant les repas à la dose d'un verre à liqueur, matin, midi et soir et a l'avantage de ne jamais échauffer.

6 FR. *le litre;* **3 FR. 25** *le 1/2 litre, chez tous les Pharmaciens*

Plus de soufre! Plus de phosphore — **AUX FUMEURS!** — Plus de silex! Plus d'accidents

GUERRE AUX ALLUMETTES!!

LA MERVEILLE du XIXme Siècle est sans contredit le **PYROGÈNE**, breveté S. G. D. G. Cet appareil de poche et de précision, inusable, produit instantanément du feu, par tous les temps, sans l'emploi de *produits chimiques*. Remplace briquets et allumettes. Ses effets, vrais phénomènes de la nature, font l'admiration du monde entier.

Prix : Cinq francs par mandat-poste
(Envoi franco recommandé)

On demande des Représentants et Dépositaires

S'adresser à MM. BŒUF, COSTE père et Cie, breveté s. g. d. g., rue de l'Anguille, 6. — AVIGNON.

Se méfier des contrefacteurs.

LES

CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

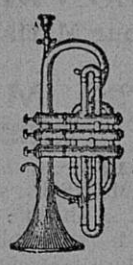

A LA LYRE PROVENÇALE

Fabrique d'Instruments de Musique

MAISON DE CONFIANCE

TH. ROBERT

LUTHIER

Rue des Récollettes, 13

ET

Rue de l'Arbre, 1

MARSEILLE

Maison fondée à Paris

EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles

aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

RÉCOMPENSE DE **16,600** FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,

MANQUE D'**APPÉTIT**

DIGESTIONS MAUVAISES

FORMATIONS DIFFICILES

RACHITISME

FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^cies.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le **Découpage**. BOITES D'OUTILS.

TIERSOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris*

Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885

Le **TARIF-ALBUM** (*250 pages et plus de 500 gravures*) *est envoyé franco contre* **0** *fr.* **65**

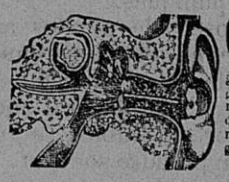

GUÉRISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25** centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommer ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont rétabli ou conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules dépuratives végétales**, depuis longtemps connues. Elles purgent **sans interrompre les occupations**, dissipent la **Constipation**, les maux de tête (**migraines**), les embarras de l'estomac (**étourdissements, manque d'appétit**), du foie et des intestins; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des **glaires**.

Evitez les Contrefaçons

Le nom **H. BOSREDON** est gravé sur chaque Pilule.

PRIX : BOITE, 3f 50 ; 1/2 BOITE, 2f. Codex 609 m.

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste adressés au Dépot général :

GIGON, Pharmacien, 25, rue Coquillière, **PARIS**

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

CHOCOLAT-DAUPHIN

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ

SE VEND PARTOUT

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

LA

PETITE GAZETTE

est le Journal Politique Quotidien le mieux renseigné et le meilleur marché

Fils spéciaux, 2 Feuilletons

Trois francs pour 3 mois

ON S'ABONNE :

Dans tous les Bureaux de poste et 4, rue Paul-Lelong, à Paris

KEMMERICH

L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or

doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. Le **BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH**, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* un Consommé excellent.

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS

Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Manufacture des POMPES BROQUET*

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de **Pompes rotatives** ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc., etc. Elle a également en Magasins un grand approvisionnement d'Alambics-Valys, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO.

Certifiée conforme — Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON